

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 6

**Résolutions adoptées à la 968^e séance
tenue le 8 mars 2005**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 12 avril 2005

E-968-5 CRÉATION DE LA CHAIRE POWER CORPORATION DU CANADA EN SCIENCES
PHYSIOLOGIQUES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Comité exécutif

1. crée la *Chaire Power Corporation du Canada en sciences physiologiques de l'Université de Montréal*, selon le document A-16/968^e/248 déposé aux archives;
2. adopte les statuts de ladite Chaire, selon le document A-16/968^e/248.1 déposé aux archives, après qu'ils auront été visés par le Bureau des affaires juridiques.

E-968-6 CONVENTION DE CRÉATION D'UNE UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE ENTRE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET DE L'INSTITUT NATIONAL E LA SANTÉ ET DE
LA RECHERCHE MÉDICALE (INSERM)

Le Comité exécutif

1. approuve la Convention de création d'une Unité mixte Inserm de recherche en immunologie humaine, selon le document A-16/968^e/247 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur à la recherche, M. Alain Caillé, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer ladite convention, après qu'elle aura été visée par le Bureau des affaires juridiques.

E-968-7 AMENDEMENT NO 1 À LA CONVENTION DE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
GESTION UNIVALOR, S.E.C.

Le Comité exécutif

1. approuve l'amendement no 1 à la Convention de société en commandite Gestion Univalor, s.e.c., selon le document A-16/968^e/249 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur à la recherche, M. Alain Caillé, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer ledit amendement, pour et au nom de l'Université de Montréal.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 6

**Résolutions adoptées à la 968^e séance
tenue le 8 mars 2005**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 12 avril 2005

E-968-8 MODIFICATION DE L'ACCORD DE CONTRIBUTION DE L'ACDI RELATIF AU
PROJET APPUI À LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTAT DE
HAÏTI

Le Comité exécutif

2. approuve les modifications apportées à l'accord de contribution de l'ACDI (no 7013255) se rapportant au projet intitulé « Appui à la Faculté de médecine de l'Université d'État de Haïti », selon le document A-16/968^e/236 déposé aux archives;
3. autorise le vice-recteur à la planification et aux relations internationales, M. François Duchesneau, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer tous documents nécessaires ou utiles pour donner effet à ce qui précède, après qu'ils auront été visés par le Bureau des affaires juridiques.

E-968-9 DEMANDES PRÉSENTÉES AU COMITÉ CONSULTATIF SUR LES MESURES
FINANCIÈRES RELATIVES AUX ÉTUDIANTS

Le Comité exécutif

1. adopte les modifications apportées au Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais exigibles des étudiants (20.1 du Recueil officiel), selon le document A-16/968^e/250.1 déposé aux archives;
2. adopte les modifications apportées au Règlement relatif aux frais d'admission et aux frais de changement de programme (20.5 du Recueil officiel), selon le document A-16/968^e/250.2 déposé aux archives.

E-968-10.1 ENGAGEMENT DE PROFESSIONNELS POUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT
DU LABORATOIRE DE RECHERCHE BRAMS AU PAVILLON 1420, MONT-ROYAL

Le Comité exécutif retient les services des bureaux de professionnels suivants : Desnoyers Mercure et Associés architectes, Calculatec Inc. (ingénieurs en structure) et BPR Inc. (ingénieurs mécanique et électricité) pour la réalisation du projet d'aménagement du Laboratoire de recherche BRAMS en neuropsychologie de la chercheuse Isabelle Peretz, selon le document A-16/968^e/237 déposé aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 6

**Résolutions adoptées à la 968^e séance
tenue le 8 mars 2005**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 12 avril 2005

E-968-10.2 ENGAGEMENT DE PROFESSIONNELS POUR LE PROJET DE RÉNOVATION DE LA SALLE DE CLASSE G-415 AU PAVILLON ROGER-GAUDRY

Le Comité exécutif retient les services des bureaux de professionnels suivants : Cohen et Rubin architectes et BPR Inc. (ingénieurs en mécanique et électricité) pour le projet de rénovation de la salle de classe G-415 au Pavillon Roger-Gaudry, selon le document A-16/968^o/238 déposé aux archives.

E-968-10.3 OCTROI D'UN CONTRAT DE CONSTRUCTION EN ENTREPRISE GÉNÉRALE POUR LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DES SCIENCES NEUROLOGIQUES AU PAVILLON MARIE-VICTORIN

Le Comité exécutif

1. accorde à la firme Construction Denis Ouellet Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de construction en entreprise générale relatif au projet de réaménagement des Sciences neurologiques du chercheur Lepore, selon le document A-16/968^o/239 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout contrat nécessaire pour donner effet à ce qui précède;
3. autorise en outre le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout changement et tout ajout au contrat.

E-968-10.4 OCTROI D'UN CONTRAT DE CONSTRUCTION EN ENTREPRISE GÉNÉRALE POUR LE PROJET DE RÉFECTION DU TOIT-TERRASSE 072 AU PAVILLON 3200, JEAN-BRILLANT

Le Comité exécutif

1. accorde au plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de construction en entreprise générale relatif au projet de réfection du toit-terrasse 072 au Pavillon 3200, Jean-Brillant, selon le document A-16/968^o/240 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout contrat nécessaire pour donner effet à ce qui précède;
3. autorise en outre le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout changement et tout ajout au contrat.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 6

**Résolutions adoptées à la 968^e séance
tenue le 8 mars 2005**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 12 avril 2005

E-968-10.5 OCTROI D'UN CONTRAT DE CONSTRUCTION POUR LE PROJET DE
RÉNOVATION INTÉRIEURE DE LA RÉSIDENCE THÉRÈSE-CASGRAIN

Le Comité exécutif

1. accorde au plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de construction relatif au projet de rénovation intérieure de la Résidence – Pavillon Thérèse-Casgrain, selon le document A-16/968^e/241 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout contrat nécessaire pour donner effet à ce qui précède;
3. autorise en outre le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout changement et tout ajout au contrat.

E-968-10.6 OCTROI D'UN CONTRAT DE CONSTRUCTION EN ENTREPRISE GÉNÉRALE
POUR LE PROJET DE REMPLACEMENT DE LA FENESTRATION DE LA
RÉSIDENCE C

Le Comité exécutif

1. accorde au plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de construction en entreprise générale relatif au projet de remplacement de l'ensemble des fenêtres de la Résidence C, selon le document A-16/968^e/242 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout contrat nécessaire pour donner effet à ce qui précède;
3. autorise en outre le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout changement et tout ajout au contrat.

E-968-10.7 AMENDEMENT AU BAIL DE LOCATION POUR LE GROUPE DE RECHERCHE
JANOSZ

Le Comité exécutif

1. autorise l'amendement au bail de location de 1209 pieds carrés au 1^{er} étage du 7200, rue Hutchison aux conditions décrites dans le document A-16/968^e/252 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif et au développement académique, M. Michel Trahan, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer l'amendement du bail.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 6

**Résolutions adoptées à la 968^e séance
tenue le 8 mars 2005**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 12 avril 2005

E-968-11.1 RECOMMANDATION DE NOMINATION D'UN DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT

Le Comité exécutif transmet au Conseil de l'Université la recommandation relative à la nomination d'un directeur de département, selon le document A-16/968e/251.1 déposé aux archives, et conformément aux conditions décrites dans la délibération du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduite au document A-16/968e/251.1.1 déposé aux archives.

E-968-11.2 NOMINATIONS ET RENOUELEMENT DE NOMINATIONS DE PROFESSEURS ET DE CHERCHEURS

Le Comité exécutif procède aux nominations et au renouvellement de nominations de professeurs et de chercheurs dont les noms paraissent au document A-16/968^e/243.1 déposé aux archives, et sur lesquelles le Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie a donné un avis favorable.

E-968-11.3 DÉMISSIONS

Le Comité exécutif

1. transmet au Conseil de l'Université la recommandation relative à la démission d'un professeur dont le nom paraît au document A-16/968e/253.1 déposé aux archives et conformément aux conditions décrites dans la délibération du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduite au document A-16/968e/253.1.1 déposé aux archives;
2. accepte la démission des personnes dont les noms paraissent au document A-16/968e/253.2 déposé aux archives.

E-968-11.4 NOMINATION DE LA DIRECTRICE DU CENTRE D'ÉTUDES ET DE FORMATION EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CEFES)

Le Comité exécutif décerne les grades supérieurs conformément au document A-16/968^e/245 déposé aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

E-968-12.1 OCTROI DE GRADES SUPÉRIEURS

Le Comité exécutif décerne les grades supérieurs conformément au document A-16/968^e/245 déposé aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 6 de 6

**Résolutions adoptées à la 968^e séance
tenue le 8 mars 2005**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 12 avril 2005

E-968-12.2 OCTROI DE PREMIERS GRADES

Le Comité exécutif décerne les premiers grades conformément aux documents de la série A-16/968^e/246 (série 246 à 246.8) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

Le secrétaire général,
Michel Lespérance